

Séance du 25 septembre 2012

Convocation du 18/09/2012

L'an deux mille douze, le 25 septembre, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CRESTIAN Christine, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, LESPORTES Chantal, TROUVE Jacky, FORNASARI Jean-Claude, CARDINI Rosaire, MARTET Gérard, SOKOLOWSKI Thierry, STERVINOU Francine, TOFFOLI Lionel

Etaient excusés : Madame et Messieurs BELLOC Hélène, PINÇON Laurent et MOIZO Emmanuel

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

En complément du compte-rendu, Monsieur MARTET demande que soit bien précisé que le prix du repas de cantine scolaire correspond seulement aux 17000€ de denrées consommées.

Ordre du jour de la convocation :

- 1- Point sur les travaux
- 2- Terrains du Balesté
- 3- Préparation de la soirée théâtrale
- 4- Décision modificative au BP 2012
- 5- Questions diverses.

1- Point sur les travaux

Monsieur le Maire informe le Conseil que les gros travaux de l'Aire de camping car sont réalisés, les petits travaux de finition seront effectués par les agents communaux.

Eglise de Villottes : le terrain, à l'arrière, a été reprofilé. Le trottoir devrait être réalisé rapidement.

2- Terrains de Balesté

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'évolution du dossier. Les intéressés ont été prévenus de la décision du Conseil de créer un chemin parallèle. Ils ont envoyé un courrier au Conseil général mettant en cause la pertinence de la création d'une nouvelle sortie sur le CD 120. On attend la réponse du Conseil général.

La réglementation a changé en matière d'urbanisme : la Commune devra faire l'acquisition de la totalité du terrain, créer et classer le chemin puis elle pourra scinder ledit terrain.

3 – Préparation de la soirée théâtrale

Cette soirée aura lieu le 20 octobre. L'organisation sera confiée à l'Amicale Laïque avec le concours du Conseil municipal. Toutes les modalités d'organisation sont mises en place (prix des entrées, réservations, installation, répétition, repas d'après spectacle). On mettra une annonce dans le bulletin municipal et quelques affiches seront placardées. La tâche de chaque bénévole est déterminée (entrée, caisse, bar, approvisionnements)

7 – Questions diverses

a – Problèmes au Café du stade

Le fonctionnement de cet établissement provoque des nuisances diverses et répétées, qui dérangent le voisinage tous les week-end, de plus les locaux ne sont pas entretenus. Monsieur le Maire enverra un courrier (en recommandé) au gérant lui exposant ces constatations et lui demandant d'y remédier.

b – Subvention à la Prévention routière

Le Conseil vote une subvention de 100€ à la Prévention routière afin que les enfants de l'école puissent profiter du passage de la piste itinérante gérée par cette Association.

c – Eau47

Le Conseil désigne Monsieur Jean-Claude FORNASARI délégué titulaire et Monsieur MOÏZO Emmanuel comme délégué suppléant auprès de cet organisme.

d – Décision modificative au BP

Le Conseil décide de transférer 3300€ du compte 022 au compte 6611.

La séance est levée à 23 heures 15.